

# Section du Jura bernois : service des transports

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **93 (1984)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

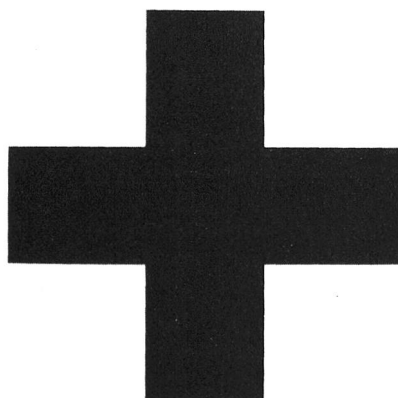
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Section du  
Jura bernois**



**Service des  
transports**

**Croix-Rouge suisse  
assistants bénévoles**

**La Fédération des communes du Jura bernois (FJB) et son Service social ont passé une convention avec la section Jura bernois de la Croix-Rouge suisse. Grâce à cette solution originale, ladite section exploite un service de transports bénévoles qui a pris un essor remarquable, 10000 km réalisés de mai à décembre 1983. Ce chiffre révèle à lui seul l'ampleur de la demande et le besoin réel de cette région mal desservie par les transports. M<sup>me</sup> Guerne, secrétaire du Bureau d'information sociale de la FJB, collecte les demandes de transport et, soulignons-le, effectue en plus de son travail des transports en qualité d'assistante bénévole de la Croix-Rouge.**

Depuis quelques mois, la section Jura bernois de la Croix-Rouge suisse a introduit un service d'assistants et d'assistantes bénévoles dans son programme d'activité. Une cinquantaine de personnes se sont d'ores et déjà mises à disposition du service de transports automobiles, qui s'est développé remarquablement depuis sa création au mois de mai dernier.

Ce service s'adresse à des personnes malades, âgées ou handicapées qui, par suite de leur handicap, ne peuvent utiliser les transports publics et ne sont pas en mesure, pour des raisons financières, d'avoir recours à un taxi. Avec une modeste participation aux frais, elles peuvent être conduites chez le médecin, à l'hôpital, ou à des séances de physiothérapie, pour ne citer que quelques exemples.

Située à Courtelary, la permanence de la section Croix-Rouge suisse du Jura bernois est assurée au Bureau d'information sociale (BIS), rue de la Préfecture. M<sup>me</sup> Rita Guerne, elle-même assistante bénévole Croix-Rouge et

secrétaire du bureau d'information sociale, dirige ce service auto avec dynamisme. Le plus difficile, selon M<sup>me</sup> Guerne, fut de trouver des bénévoles: «Après avoir fait paraître des annonces, des articles dans les journaux, des circulaires adressées aux médecins et aux infirmières-visiteuses, mais aussi par des contacts personnels, nous avons réussi à motiver une cinquantaine de personnes, hommes ou femmes, dont l'âge varie entre 30 et 70 ans.» Ce sont en majorité des personnes à la retraite qui sont disposées à aider leur prochain et surtout à mettre leur temps à la disposition des autres.

L'organisation du service auto se déroule de la manière suivante:

● Les appels sont centralisés au Bureau d'information sociale (téléphone 039 44 14 24) par M<sup>me</sup> Guerne, qui note le lieu, le jour et l'heure mentionnés par la personne qui veut être transportée.

● Ensuite, M<sup>me</sup> Guerne contacte elle-même la personne susceptible d'effec-

tuer le transport, après avoir consulté le fichier regroupant tous les assistants bénévoles Croix-Rouge; sur ce fichier sont également indiqués la voiture dont ils disposent et les jours où ils sont disponibles.

● Le chauffeur bénévole reçoit un carnet de contrôle (lorsqu'il effectue sa première course) sur lequel il indique la course et mentionne le nombre de kilomètres effectués. Les fiches sont ensuite adressées régulièrement à Courtelary, tous les trois mois, éventuellement tous les mois suivant le nombre de transports effectués.

Tous les assistants bénévoles Croix-Rouge sont assurés (assurance accidents, casco, occupants) lors des transports qu'ils effectuent pour la Croix-Rouge: «De plus, ajoute M<sup>me</sup> Guerne, nous avons demandé à la Croix-Rouge suisse une indemnité de repas pour le bénévole, dans le cas où celui-ci doit prendre un repas à l'extérieur; cela arrive parfois, par exemple, lorsqu'un de nos bénévoles doit se rendre à l'hôpital de l'Ile, à Berne, et

que le rendez-vous du patient a lieu en fin de matinée. La Croix-Rouge a accepté d'accorder une indemnité de 10 francs par repas.»

Jusqu'à présent, les transports ont eu essentiellement pour buts des soins médicaux, mais M<sup>me</sup> Guerne envisage d'élargir le service à d'autres possibilités, des visites personnelles par exemple ou même des promenades, dans la mesure bien sûr où les personnes transportées éprouvent des difficultés à se déplacer. «J'ai par exemple, dit M<sup>me</sup> Guerne, eu une demande émanant d'une personne qui a des difficultés à sortir et qui aimerait aller dans le canton de Neuchâtel voir sa sœur. Jusqu'à présent, nous avons effectué par exemple des transports pour des séances de physiothérapie, des visites chez le dentiste ou chez le médecin, le transport aussi d'une petite fille handicapée de la colonne vertébrale deux fois par semaine à Bienne, au jardin d'enfants. Le service éducatif itinérant souhaitait qu'avant d'entrer au jardin d'enfants de la localité, elle effectue un essai dans un jardin privé, et ce service nous a contactés pour organiser ces transports. Nous disposons de quatre bénévoles, des messieurs à la retraite venant de Saint-Imier qui se sont relayés pour la transporter. Grâce à cela, cette fille pourra bientôt commencer l'école enfantine dans son village. Nous effectuons aussi des transports à l'hôpital de l'Ile, pour des consultations, à la piscine pour une personne handicapée qui doit prendre des bains et récemment nous avons fait un transport aux Diablerets pour y conduire un vieux monsieur en vacances.»

La mise en place de ce service auto répondait à un véritable besoin dans cette région du Jura bernois et, dès son ouverture, la demande s'est révélée importante, «notamment dans certaines localités mal desservies et décentrées, comme Tramelan par exemple», ajoute M<sup>me</sup> Guerne. «Mais nous cherchons encore des assistants bénévoles, car le Jura bernois est très étendu et certaines localités ne sont pas représentées, notamment le district de La Neuveville.»



*Une assistante bénévole s'apprête à conduire une patiente chez le médecin. On peut voir le panneau Croix-Rouge à l'avant de la voiture; ce panneau est remis à l'assistant bénévole lors de son premier transport.*



*M<sup>me</sup> Guerne dirige le service de transports automobiles de la section du Jura bernois. Elle enregistre les appels et contacte les bénévoles susceptibles d'effectuer le transport à l'aide d'un fichier où ils sont enregistrés.*

Les personnes qui souhaiteraient devenir assistant ou assistante bénévole sont priées de s'adresser à: Croix-Rouge suisse, section Jura bernois, permanence téléphonique: Bureau d'information sociale, 2608 Courtelary, téléphone 039 44 14 24.